

Développement durable

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES
ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

Météo-France

Commissariat général au développement durable

Décision n° GC 980 du 15 mars 2010 fixant au titre de l'année 2010 la composition du jury du concours spécial pour le recrutement d'élèves ingénieurs des travaux de la météorologie

NOR : DEVK1006029S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le président-directeur général,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 65-184 du 5 mars 1965 modifié relatif au statut particulier des ingénieurs des travaux de la météorologie, et notamment ses articles 7 et 8 ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 1^{er} avril 1976 modifié fixant les modalités d'organisation et le programme de l'examen professionnel pour le recrutement d'ingénieurs des travaux de la météorologie ;

Vu l'arrêté du 17 octobre 1988 fixant les modalités du concours spécial d'admission des titulaires d'une maîtrise de sciences en qualité d'élèves ingénieurs des travaux de la météorologie, modifié ;

Vu la décision du 14 janvier 2010 autorisant au titre de l'année 2010 l'ouverture d'un concours spécial pour le recrutement d'élèves ingénieurs des travaux de la météorologie,

Décide :

Article 1^{er}

Le jury du concours spécial (titulaires d'une maîtrise de sciences) pour le recrutement d'élèves ingénieurs des travaux de la météorologie pour l'année 2010, ouvert par décision susvisée, est composé comme suit :

Président

M. François Lalaurette, ingénieur général des ponts, des eaux et forêts.

Vice-présidente

Mme Claire Doubremelle, ingénieure en chef des ponts, des eaux et forêts.

Membre expert

M. Serge Chauzy, professeur émérite.

Membres

M. Thierry Barthet, ingénieur divisionnaire des travaux de la météorologie.

Mme Marie-Noëlle Bonnifassy, professeure certifiée d'anglais.

M. Emmanuel Celhay, ingénieur divisionnaire des travaux de la météorologie.

Mme Catherine Freydier, ingénieure des travaux de la météorologie.

M. Pierre Lacarrere, ingénieur des travaux de la météorologie.
Mme Patricia de Pindray, professeure certifiée d'espagnol.
Mme Patricia Pottier, ingénieure des travaux de la météorologie.
Mme Josipa Spjoljaric, professeure certifiée d'allemand.

Article 2

En cas d'empêchement du président, Mme Claire Doubremelle est désignée pour le remplacer.

Article 3

Le président-directeur général de Météo-France est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat.

Fait à Paris, le 15 mars 2010.

Pour le président-directeur général
de Météo-France et par délégation :
Pour le directeur
des ressources humaines empêché :
*L'adjoint au directeur
des ressources humaines,*
T. THIBAUT